



Ville de

CORMONTREUIL

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 16 mars 2021

2021-3-1 - Approbation du Procès-Verbal du 16 février 2021

Il vous est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2021 conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	25	-	1	-

2021-3-2 - Renouvellement de la convention de prestations intégrées avec la SPL X-Demat

Par délibération du 29/01/2014, la commune de Cormontreuil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-XDEMAT afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme XMARCHES, XACTES, XPARAPH, XFLUCO, ...

A cette fin, elle a signé une convention de prestations intégrées et versé chaque année, une cotisation à la société (990 € HT).

Cette convention arrivant à expiration, il convient pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation proposés par la société, de la renouveler en signant une nouvelle convention. Les tarifs de base de SPL-XDEMAT n'ont pas changé depuis sa création et de nouveaux outils sont chaque année, développés pour répondre aux besoins de ses collectivités actionnaires.

Il vous est proposé d'approuver la signature de cette convention avec la société SPL-XDEMAT, et d'autoriser M. le Maire à signer le renouvellement de la convention pour 5 ans.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-3 - Demande de subventions « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux »

La Commune met en œuvre différents projets recevables pour l'octroi de subventions dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

- Bâtiments et équipements communaux :
 - Acquisition et installation d'un dispositif de vidéo protection
 - Remplacement de radiateurs dans les écoles
 - Fourniture et pose de menuiseries extérieures
 - Plantation de grands arbres (végétalisation du territoire)
 - Acquisition de tablettes et d'armoires de stockage pour les écoles primaires

Il convient aujourd'hui de solliciter l'Etat afin de financer en partie ces projets.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-4 – Acquisition de parcelle rue Pierre Bérégovoy

Une proposition de cession d'une parcelle de 240 m² sise rue Pierre Bérégovoy a été faite par la société PICHET parallèlement à l'aménagement d'un lotissement au Bois Montépillois et à la construction d'une résidence senior par le promoteur. Compte tenu du montant de la transaction, une estimation du service du Domaine n'est pas requise.

Au regard de l'intérêt pour la commune d'acquérir une parcelle pour l'aménagement d'un futur Etablissement Recevant du Public qui serait utilisé par la commune ou bien mis à la location pour une activité commerciale ou de service et permettrait ainsi un loyer régulier alimentant les recettes de fonctionnement communales,

Il vous est demandé d'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir auprès de la société PICHET ainsi que tout document afférent à cette opération et devant mener à la cession de cette parcelle pour un prix de 36 000 € hors frais de notaire.

Maître SHALGIAN, notaire de la commune, sera nommé pour cette affaire.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	21	5	-	-

2021-3-5 – Catégories de bénéficiaires et tarifs des activités jeunesse

La commune organise des activités en direction des 13 ans (âge en fin d'année scolaire) - 17 ans (âge en début d'année scolaire), dans le cadre de l'Espace Loisirs Jeunes (E.L.J.), en dehors du temps scolaire (durant les vacances scolaires principalement).

Afin d'être en adéquation avec les cycles scolaires, il vous est d'une part proposé d'ajuster les âges des bénéficiaires, de manière à accueillir les jeunes scolarisés en collège et lycée sur les actions hors été (ces dernières faisant l'objet d'une délibération spécifique), soit 11 ans en début d'année scolaire et 18 ans en fin d'année scolaire.

D'autre part, il vous est proposé d'actualiser les tarifs de chaque type d'activités selon le principe suivant (le tarif habitant restant le même) : intermédiaire et entreprise = prix x 1,5 / extérieur = prix x 2.

ACTIVITES JEUNESSE	Habitants	Intermédiaire E.L.J. / entreprise*	Extérieurs
Loisirs divers et bowling	3 €	4,50 €	6 €
Culturelles, sportives ou récréatives, et repas / animation soirée	5 €	7,50 €	10 €
Sports « extrêmes », réalité virtuelle, escape game	10 €	15 €	20 €
Parc d'attraction 1	20 €	30 €	40 €
Parc d'attraction 2	30 €	45 €	60 €
Concert	25 €	37,50 €	50 €

**jeune dont les grands-parents habitent la commune (justificatif de domicile demandé), ou enfants dont 1 parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis.*

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-6 – Tarifs A.L.S.H. Eté 2021

La commune organise des accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 11 ans du mercredi 7 juillet au mardi 31 août.

Il vous est proposé de fixer les tarifs d'inscription comme suit :

TARIF (inscription à la semaine)	4 jours	5 jours	Pass 3 semaines (consécutives ou non)
Hab. quotient ≤ 270	60 €	75 €	205,50€
Hab. quotient ≥ 271	68 €	85 €	234 €
Intermédiaire/entreprise*		127,25 €	
Extérieur		170 €	

**enfant extérieur scolarisé sur la commune ou dont les grands-parents habitent la commune, ou dont un parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis*

La 1ère et la dernière semaine sont proratisées, de même pour les semaines de participation aux mini-camps d'août.

Les tarifs activités exceptionnelles, repas et nuitée ne font pas l'objet d'une augmentation pour les habitants, mais sont ajustés sur le même principe que le tarif journée concernant les intermédiaire/entreprise (x 1,5) et les extérieurs (x 2) (tarif moindre jusqu'à maintenant).

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-7 – Tarifs Pass'Loisirs Eté 2021

La commune organise des accueils pour les jeunes de 11 à 18 ans, du mercredi 7 juillet au mardi 31 août (fermeture du 12 au 14 juillet – séjour à Ancelle).

Il vous est proposé de fixer les tarifs d'inscription comme suit :

TARIF (forfait)	Activités	Repas, nuitée
Habitant	78 €	5 €
Intermédiaire E.L.J./entreprise*	117 €	7,50 €
Extérieur	156 €	10 €

**jeune dont les grands-parents habitent la commune, ou dont un parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis*

Les tarifs appliqués pour les catégories intermédiaire/entreprise et extérieur sont ajustés sur le même principe que les accueils de loisirs sans hébergement de l'été, à savoir x 1,5 pour les intermédiaire/entreprise et x 2 pour les extérieurs.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-8 – Tarifs Séjours Eté 2021

La commune organise un séjour du 9 au 18 juillet à Ancelle (Hautes-Alpes), pour les jeunes et enfants de 8 à 18 ans (52 places).

Les inscrits aux séjours 2020 annulés en raison de la pandémie Covid-19 sont prioritaires.

Il vous est proposé de reconduire les tarifs d'inscription de l'an passé (destination identique) comme suit :

TARIF	Séjour
Habitant	350 €
Intermédiaire/entreprise*	440 €
Extérieur	530 €

**enfant extérieur scolarisé sur la commune (uniquement pour le 1er degré) ou dont les grands-parents habitent la commune, ou dont un parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis*

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-9 – Tarifs mini-camps Eté 2021

La commune organise des mini-camps en août, du lundi au mercredi de chaque semaine, pour les jeunes et enfants de 8 à 18 ans (16 places à chaque séjour).

Il vous est proposé de fixer les tarifs d'inscription comme suit :

TARIF	Séjour
Habitant	50 €
Intermédiaire/entreprise*	75 €
Extérieur	100 €

**enfant extérieur scolarisé sur la commune (uniquement pour le 1er degré) ou dont les grands-parents habitent la commune, ou dont un parent est chef d'entreprise installé sur la commune en nom propre avec extrait Kbis*

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-10 – Formation des élus

Il vous est proposé de formaliser le droit à la formation des élus.

Chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon les principes suivants :

- Agrément des organismes de formations ;
- Dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
- Liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- Répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

Les thèmes privilégiés seront, notamment en début de mandat :

- Les fondamentaux de l'action publique locale
- Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions
- Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits ...)

Il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus, avec un plafond à 2 154,00€.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	26	26	-	-	-

2021-3-11 – Tarifs de la Taxe Locale sur la publicité extérieure 2022

Il vous est proposé l'actualisation des tarifs de la TLPE de la façon suivante :

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES				
2022	UN DISPOSITIF NON NUMERIQUE		UN DISPOSITIF NUMERIQUE	
	≤ 50 m ²	> 50 m ²	≤ 50 m ²	> 50 m ²
MONTANT	21.40€ par m ²	42.80€ par m ²	64.20€ par m ²	128.40€ par m ²

ENSEIGNES				
2022	≤ 12 m ²	> 12 m ² A ≤ 20 m ²	> 20 m ² A ≤ 50 m ²	> 50 m ²
Tarif de base : 21.40€	0	10.70 € par m ² (tarif de base/2)	42.80 € par m ² (tarif de base x 2)	85.60 € par m ² (tarif de base x 4)

PRÉ-ENSEIGNES	
Tarif de base	21.40€ / m ²

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	21	-	5	-

2021-3-12 – Dérogations au repos dominical

La commune de Cormontreuil souhaite, comme les années précédentes, autoriser les commerces à ouvrir 12 dimanches par an en 2022. Il vous est proposé de donner un accord de principe pour ce nombre de dimanches avant de saisir la Communauté Urbaine du Grand Reims pour avis conforme, le nombre de dimanches étant supérieur à 5.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	21	5	-	-

2021-3-13 – Vote du budget 2021

Le budget primitif proposé ce jour tient compte des investissements à venir.

Au regard de la répartition par articles et des opérations présentées dans le document budgétaire en section de fonctionnement ainsi qu'en section d'investissement, et en fonction des moyens financiers dégagés, il vous est proposé d'adopter le budget primitif 2021 de la façon suivante :

Budget principal :

* Dépenses de fonctionnement 6 983 000,00 €

* Dépenses d'investissement 2 859 400,00 €

9 842 400,00 €

* Recettes de fonctionnement 6 983 000,00 €

* Recettes d'investissement 2 859 400,00 €

9 842 400,00 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	21	5	-	-

2021-3-14 – Vote des subventions

Il vous est proposé de voter les subventions à attribuer pour l'année 2021

MAIRIE

Comité d'action sociale	3 010
Amicale des Sapeurs-Pompiers	390
Amicale des Anciens Combattants section UNC	200
Comité local de la FNACA	200
Club du 3ème âge	2 150

ECOLES

Ecoles primaires et maternelles :

Coopérative de l'école maternelle St Exupéry (2,50€/élève)	253
Coopérative de l'école élémentaire Centre (2,50€/élève)	448
Coopérative de l'école primaire Croix-Bonhomme (2,50€/élève)	740

C.C.A.S. 97 000

ANIMATION

Vélo Club Cormontreuil Champagne	430
Les Sentiers de l'Art	430
Clic Clac Club	200
Lire et Délires	4 000
Collège Pierre de Coubertin (voyages scolaires)	600
Les Flâneries Musicales	3 000

DIVERS

Société Horticole de l'Arrondissement de REIMS	170
Jardins familiaux	1 100

TOTAL 114 321

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	27	22	2	3	-